

Chers parents,

La session d'examens approche à grands pas. Votre enfant a reçu son **horaire d'examens** via Smartschool. Vous pouvez consulter celui-ci sur Smartschool dans l'espace parents/lettres aux parents et sur le site de l'école (espace parents).

Vous trouverez ci-après quelques informations utiles pour aborder cette période particulière et pour l'organisation de la rentrée :

I. Organisation de la session, inscription à la formation permis de conduire et remise des bulletins :

- Les cours se termineront le mercredi 8 décembre à 12h50 (heure habituelle), veille du premier examen.
- Votre enfant aura, cette année, l'occasion de participer à une étude encadrée pendant la session s'il le désire. Cette initiative a été prise par la « Cellule coup de pouce » de l'école pour essayer d'aider les élèves qui ont parfois un peu de mal à se mettre ou à rester au travail. Un courrier lui sera remis à ce propos dans les jours prochains.
- Afin d'éviter tout malentendu, nous tenons à vous avertir de la règle qui est appliquée pour toutes les sessions d'examens en cas de fraude :
« Toute tricherie à un examen entraînera automatiquement la perte de tous les points attribués à cette épreuve »
- Nous vous rappelons que toute absence à un examen doit être justifiée par un certificat médical.
- **Formation théorique au permis de conduire :**
Votre enfant pourra participer, s'il le désire, à une formation théorique au permis de conduire. Cette année, cette formation durera 2 x 6h et sera équivalente à l'écolage proposé en auto-école, mais à moindre coût (15 euros). L'inscription est obligatoire et sera finalisée après le paiement en liquide (sous enveloppe) à Mme Heusy.
 - Cours le mercredi 22/12 de 8h25 à 12h et de 12h30 à 14h30.
 - Cours le jeudi de 8h25 à 12h et de 12h30 à 14h30.
- Le vendredi 24/12 :
 - **8h45** : célébration de Noël à la salle multimédia (facultative).
 - **10h-12h** : les élèves viendront **seuls** rechercher leur bulletin (suivant un horaire établi par les titulaires). Ils auront la possibilité de consulter leurs examens/contrôles certificatifs et de rencontrer leurs professeurs pour

recevoir une évaluation rapide. Ils pourront quitter l'école dès qu'ils auront reçu leur bulletin et consulté leurs examens. L'école fermera à 12h.

II. Mesures sanitaires complémentaires :

A la suite du CODECO du 26 novembre, les mesures de prévention sont renforcées : des détecteurs de CO2 supplémentaires vont notamment être installés aux endroits fort fréquentés de l'école, le respect des places fixes dans les locaux de cours et au réfectoire (tables par classe) contrôlé afin d'aider le tracing dans le suivi des cas Index. Nous vous demandons de rappeler à votre enfant l'importance du port du masque et du respect des gestes barrières dans et à l'extérieur du collège. Nous espérons, une fois de plus, que les efforts menés par nos élèves, nos professeurs et l'ensemble des citoyens belges porteront leurs fruits.

III. Organisation de la rentrée en janvier :

Afin de permettre une concertation entre professeurs, **les deux premières heures de cours seront suspendues le lundi 10 janvier 2022**. La rentrée de votre enfant se fera donc exceptionnellement à **10h05**.

Une réunion de parents est programmée le **mardi 18 janvier 2022** (des informations suivront en fonction de l'évolution des mesures sanitaires).

Nous vous souhaitons une bonne fin de trimestre, beaucoup de courage et, d'ores et déjà, d'excellentes fêtes de fin d'année.

La direction et l'équipe pédagogique